

RAIFFEISEN

Mars 2026

Guide de la prévoyance



La prévoyance, c'est investir

**Se constituer un patrimoine pour
gagner en liberté**

Une boussole pour votre prévoyance



Tashi Gumbatshang

Responsable du Centre de compétences en gestion patrimoniale et en prévoyance, Raiffeisen Suisse

Contenu

3 Gros plan

La prévoyance, c'est investir: se constituer un patrimoine pour gagner en liberté

12 Que signifie vraiment...

... la longévité pour la planification patrimoniale à la retraite?

15 Conseils & astuces

Bien gérer son patrimoine dans chaque étape de la vie

16 3 questions...

... a Sabine Schurr

Chère lectrice, Cher lecteur,

Le patrimoine ne se bâtit pas du jour au lendemain. Il croît au fil des ans et résulte de décisions conscientes. Face à l'inflation, à l'augmentation de l'espérance de vie et à l'incertitude persistante, épargner ne suffit plus. Pour se constituer un patrimoine, le conserver et disposer d'une indépendance financière, effectuer des placements financiers ciblés revêt une grande importance.

La prévoyance professionnelle montre qu'il est profitable d'investir à long terme: quelque 40% du capital de vieillesse de la caisse de pension provient des rendements des placements – le «troisième cotisant».

La caisse de pension est ainsi un exemple convaincant d'investissement discipliné sur des décennies ► **Illustration 1**.

Les placements financiers accompagnent toutes les étapes de la vie. Dans l'idéal, ils commencent tôt, quand les parents investissent pour leurs enfants. Pendant la vie active, ils deviennent un levier essentiel pour atteindre des objectifs, combler les lacunes de prévoyance et instaurer l'autonomie financière. Investir reste important à la retraite, avec un accent mis sur la préservation de la valeur.

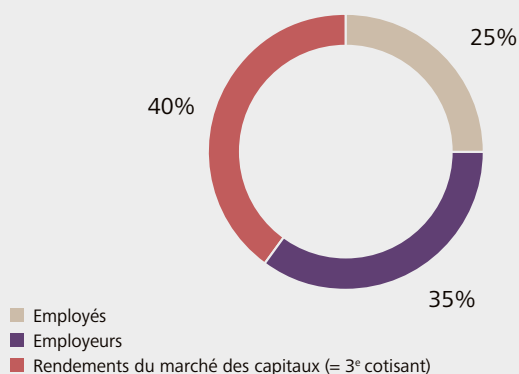
Il est étonnant de constater que le capital retiré de la caisse de pension ne soit souvent pas investi une fois à la retraite et reste sur des comptes. Un besoin de sécurité entraîne une perte de pouvoir d'achat à long terme.

Bien investir ne signifie pas courir après les tendances à court terme ou les rendements spéculatifs. Cela requiert une structure claire, de la discipline et un plan à long terme. Les placements ont aussi un aspect émotionnel: les craintes et les incertitudes empêchent souvent de se lancer.

Le présent numéro du Guide de la prévoyance Raiffeisen met en lumière comment réussir ses placements financiers à chaque étape de la vie, en mettant l'accent sur la pratique et l'essentiel: le patrimoine n'est pas une fin en soi, mais un moyen de mener une vie en toute autonomie.

Bonne lecture!

1 Avoirs de la caisse de pension – les trois cotisants en moyenne (2004–2024)



Sources: Asset Management Association Switzerland, Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

La prévoyance, c'est investir: se constituer un patrimoine pour gagner en liberté

Le patrimoine crée des opportunités – du premier franc épargné jusqu'à sa transmission à la génération suivante. En épargnant et en investissant tôt, on s'ouvre à plus d'opportunités dans la vie. Nos exemples montrent comment réussir sa planification patrimoniale à chaque étape de la vie.

La constitution d'un patrimoine est un cycle qui se poursuit sur plusieurs générations – du premier franc épargné pour un enfant jusqu'à sa transmission à la génération suivante. Le sondage mené par Raiffeisen «Les connaissances financières façonnent le comportement en matière d'investissements – et cela commence au sein de la famille» montre que le comportement en matière de placements financiers se transmet. En effet, les enfants dont les parents placent leur argent ont souvent eux-mêmes tendance à investir plus tard. Les modèles familiaux sont donc déterminants – que ce soit pour l'argent de poche ou pour l'ouverture d'un premier dépôt en banque au lieu d'une tirelire classique.

La dernière édition du Guide de la prévoyance illustre à l'aide d'exemples concrets comment réussir une planification patrimoniale dans les trois étapes essentielles de la vie: C'est-à-dire au début, lorsque les parents posent les bases avec un plan d'épargne en fonds de placement. Ensuite, dans la phase d'activité professionnelle, pendant laquelle le budget, le taux d'épargne et une stratégie judicieuse au moyen de «pots» déterminent la flexibilité financière. Et enfin, à la retraite, lorsque le patrimoine est utilisé de manière réfléchie à l'aide d'un plan de prélèvement, en continuant à l'investir et en le préservant pour la génération suivante.

1. Les parents posent les bases

Lisa et Fabio, 34 ans, portent leur fille, Laura, dans leurs bras. Un moment de

bonheur – accompagné de responsabilités. En effet, une naissance marque non seulement le début d'une nouvelle étape dans la vie, mais s'accompagne également de la question suivante: comment allons-nous assurer l'avenir de notre enfant?

Beaucoup de parents pensent d'abord à l'amour et aux soins. Mais la sécurité financière en fait également partie. Lisa et Fabio souhaitent donner à leur fille non seulement un sentiment de sécurité, mais aussi une base financière solide pour l'avenir. C'est pourquoi, en plus d'une assurance risque, ils décident de verser chaque mois 100 francs dans un plan d'épargne

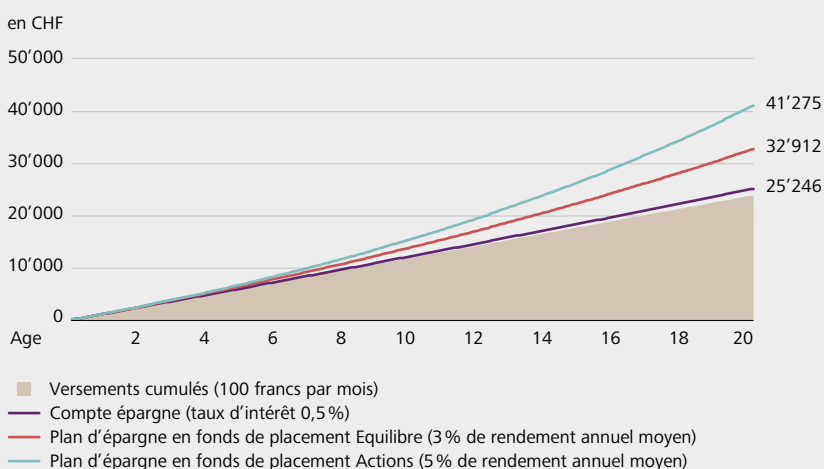
en fonds de placement avec la stratégie Actions – de la naissance de Laura à son 20^e anniversaire ► **Illustration 2.**

Le graphique illustre que, même avec de petits montants mensuels, il est possible de se constituer un patrimoine considérable au fil des années. Plus les parents commencent tôt et plus la quote-part en actions est élevée, plus ils profiteront de l'effet des intérêts composés à long terme.

Avec une stratégie en actions à un rendement net annuel moyen de 5%, le patrimoine de Laura atteint plus de 41'000 francs à son 20^e anniversaire.

2 Comment faire croître son patrimoine grâce au plan d'épargne en fonds de placement

Evolution du patrimoine avec un plan d'épargne en fonds de placement ou un compte épargne et un versement de 100 francs par mois sur 20 ans



Gros plan

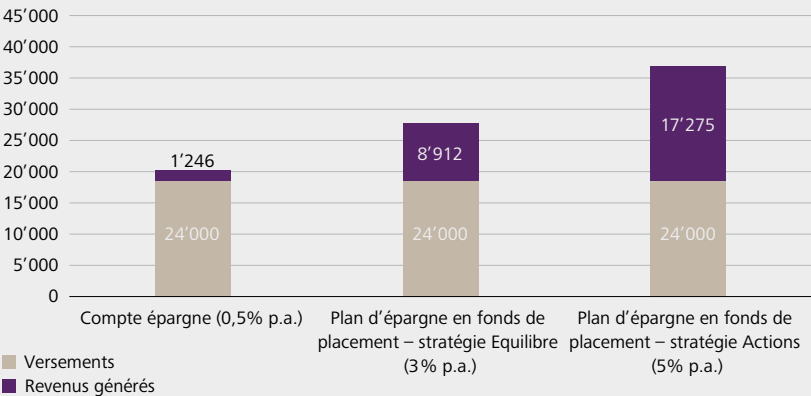
Cette somme se compose de 24'000 francs de versements et de plus de 17'000 francs de revenus générés. A titre de comparaison, sur 20 ans, un compte épargne ne génère qu'un revenu d'un peu plus de 1'200 francs pour une rémunération de 0,5%, soit 16'000 francs de moins ► **Illustration 3**.

Le plan d'épargne en fonds de placement a une double utilité: Lisa et Fabio offrent une bonne base financière à Laura, tout en lui apprenant à gérer son argent de manière responsable au fil des ans.

Découvrez comment Lisa et Fabio procèdent pour planifier judicieusement les finances de leur famille et leur prévoyance dans le Guide de la prévoyance «Le bon-heur familial en toute sécurité: comment une prévoyance bien pensée protège votre avenir».

3 Epargner 20 ans – le plan d'épargne en fonds de placement fait toute la différence

Versements et revenus générés en cas de versement de 100 francs par mois sur 20 ans



Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse



2. Constitution d'un patrimoine pendant la vie active

Deux situations de vie différentes à l'âge de travailler

Sandra est la meilleure amie de Lisa. Elle a 34 ans, est célibataire et vit à Winterthour. La famille et les enfants ne sont pas des sujets qui l'intéressent, mais elle aimerait avoir la possibilité plus tard de travailler moins longtemps ou de partir plus tôt à la retraite. Elle travaille actuellement à plein temps en tant que contrôleuse de gestion dans une grande entreprise commerciale. Les parents de son amie Lisa, Julie et Paul Meier, tous deux âgés de 55 ans, vivent dans leur maison individuelle à Aarau. Julie travaille à 80% comme enseignante et Paul à plein temps comme installateur électricien dans une PME.

Sandra Keller et le couple Meier se trouvent dans la phase de vie active, mais leurs situations de vie sont totalement différentes: Sandra travaillera encore une trentaine d'années, tandis que Julie et Paul n'ont plus que dix ans avant leur départ à la retraite. A l'aide de ces deux exemples, nous vous montrons comment les personnes actives peuvent garder un œil sur leurs finances tout en bâtissant de manière systématique un patrimoine au fil du temps ► **Illustration 4**.

Les trois étapes pour se constituer un patrimoine

1. Se faire une image d'ensemble – grâce à un cockpit financier
2. Définir la part d'épargne – à l'aide du budget
3. Placer ses fonds – avec une stratégie de pots

4 Deux exemples – deux situations financières de départ

	Sandra Keller (34 ans)	Couple Julie et Paul Meier (55 ans)
Situation matrimoniale	Célibataire	Mariés
Enfants	Aucun/pas prévu	Lisa (34 ans) et Marco (28 ans)
Situation en matière de logement	Appartement en location, Winterthour	Logement à usage propre, Aarau
Profession	Contrôleuse de gestion	Enseignante/installateur électricien
Taux d'occupation	100%	80%/100%
Salaire brut (CHF)	110'000	70'000 / 90'000

1. Se faire une image d'ensemble – grâce à un cockpit financier

En Suisse, il n'existe pas de plateforme centralisée offrant un aperçu global du patrimoine personnel incluant les fonds de prévoyance. Ainsi, certaines composantes du patrimoine qui n'apparaissent pas dans la déclaration d'impôts restent invisibles; c'est notamment le cas des avoirs de vieillesse constitués dans la caisse de pension et dans le pilier 3a. C'est pourquoi beaucoup de personnes ne perçoivent pas ces fonds comme faisant partie de leur patrimoine.

Il est donc judicieux de procéder au moins une fois par an à un bilan global systématique de ses propres finances quelle que soit sa situation de vie. Le moyen le plus simple est d'utiliser un cockpit financier ► **Illustration 5**.

5 Vue d'ensemble du patrimoine total de Sandra et du couple Meier

Cockpit financier au 31.12.2025

en CHF	Sandra Keller (34 ans)	Couple Julie et Paul Meier (55 ans)
Patrimoine libre		
Compte privé	15'000	20'000
Compte épargne	17'000	80'000
Titres	53'000	285'000
Total du patrimoine libre	85'000	385'000
Bien immobilier		
Logement à usage propre	0	1'200'000
Moins l'hypothèque	0	400'000
Total bien immobilier	0	800'000
Prévoyance		
Compte 3a	20'000	80'000
Titres 3a (dépôt 1)	30'000	70'000
Titres 3a (dépôt 2)	0	80'000
Titres 3a (dépôt 3)	0	50'000
Caisse de pension	100'000	550'000
Total prévoyance (liée)	150'000	830'000
Total patrimoine	235'000	2'015'000

Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

Un cockpit financier récapitule toutes les données chiffrées déterminantes et les répartit en trois domaines principaux:

- **Patrimoine libre:** avoirs en compte, titres, polices d'assurance (3b), métaux précieux, cryptomonnaies – disponibles à tout moment
- **Bien immobilier:** valeur vénale du logement à usage propre moins l'hypothèque (= valeur nette du bien immobilier)
- **Prévoyance (liée):** caisse de pension, libre passage et pilier 3a – avoirs généralement disponibles à la retraite ou sous certaines conditions

Un cockpit financier bien géré met en lumière les parts de patrimoine moins visibles, comme la prévoyance, et offre une base solide pour pouvoir prendre ses décisions financières en toute connaissance de cause.

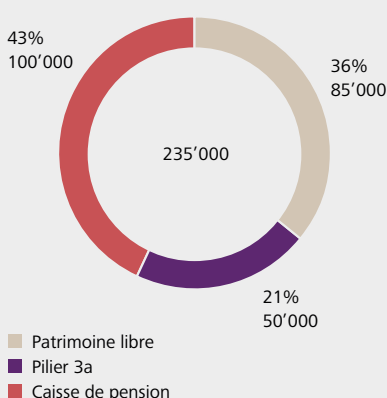
La répartition du patrimoine présente comment se compose en pourcentage le patrimoine total de Sandra Keller et du couple Meier ► **Illustration 6**.

Un cockpit financier et la répartition du patrimoine créent de la transparence sur le montant, la structure et la disponibilité du patrimoine. Cette vue d'ensemble constitue la base des prochaines étapes: fixer la part d'épargne et placer des fonds.

6 Des structures patrimoniales différentes

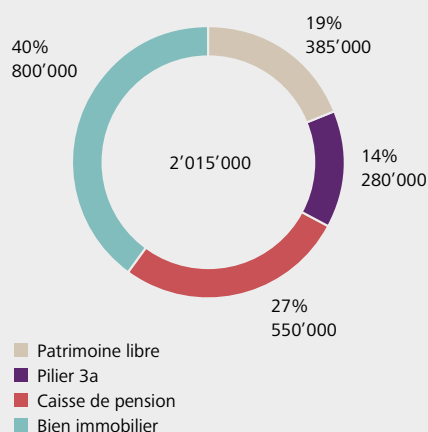
Exemples pratiques

Sandra Keller (34 ans)



Chez Sandra, 43% du patrimoine total sont placés auprès de la caisse de pension et 21% dans la prévoyance liée 3a. Seuls 36% sont disponibles sous forme de patrimoine libre en comptes et en titres.

Couple Julie et Paul Meier (55 ans)



Le logement à usage propre représente la plus grande part du patrimoine total (40%) du couple Meier. Ils ont acheté leur maison il y a 20 ans pour 900'000 francs; aujourd'hui, elle vaut environ 300'000 francs de plus. A l'époque, tous deux avaient chacun retiré de manière anticipée 50'000 francs de leur pilier 3a pour financer leur projet. Fin 2025, l'hypothèque correspondait encore à environ un tiers de la valeur actuelle du bien immobilier – les deux tiers de la maison appartiennent donc sans dettes aux Meier.

Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

2. Déterminer la part d'épargne – à l'aide du budget

Toute personne qui souhaite se constituer un patrimoine a besoin de connaître clairement sa propre marge de manœuvre financière. Elle doit pour cela disposer d'un budget réaliste qui montre quel montant, après déduction de toutes les dépenses, est effectivement disponible pour la constitution du patrimoine ► **Illustration 7**.

Sandra Keller épargne 19% de son revenu net et le couple Meier 23%. A première vue, la différence est minime, mais les budgets sous-jacents diffèrent nettement.

Qu'est-ce que le taux marginal d'imposition?*

Le taux marginal d'imposition indique la part d'impôts supplémentaires due lorsque le revenu augmente – et inversement. Un taux marginal d'imposition de 20% signifie qu'en cas de réduction du revenu imposable de 100 francs, la facture fiscale diminue de 20 francs. Etant donné que les impôts sont progressifs au niveau fédéral et dans la plus grande partie des cantons, la charge fiscale augmente de manière disproportionnée avec l'augmentation du revenu imposable non seulement en termes nominaux, en francs, mais également en termes relatifs, en pourcentages, ce qui signifie que le taux marginal d'imposition augmente. Autrement dit, plus le taux marginal d'imposition est élevé, plus on réalise d'économies d'impôts en effectuant des versements dans la prévoyance liée (3a, caisse de pension). En effet, ces versements sont déductibles des impôts.

7 Le taux d'épargne dépend du budget

Budget (annuel)

en CHF	Sandra Keller (34 ans)	Couple Julie et Paul Meier (55 ans)
Revenu net	95'000	135'000
Total des revenus	95'000	135'000
Logement y compris énergie	28'000	23'000
Impôts	14'000	21'000
Caisse-maladie	5'000	12'000
Santé	1'000	2'000
Assurances	700	2'000
Internet, téléphone, TV, etc.	2'000	2'000
Ménage	7'000	12'000
Dépenses personnelles	10'000	14'000
Transports (voiture, transports publics)	1'000	10'000
Vacances	8'000	6'000
Total des dépenses	76'700	104'000
Revenus moins dépenses = potentiel d'économie	18'300	31'000
Versement 3a	7'258	14'516
Economies d'impôts*	1'960	3'774
Potentiel d'épargne supplémentaire	13'002	20'258
Epargne/placement du patrimoine libre	13'002	20'258
*Taux marginal d'imposition	27%	26%
Part d'épargne	19%	23%

Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

Pourquoi les célibataires peuvent souvent moins épargner

Le couple Meier dispose ensemble d'un revenu de 135'000 francs, soit près de 30% de moins par personne que Sandra, qui gagne 95'000 francs nets en tant que contrôleuse de gestion. Malgré tout, la part d'épargne de Sandra est plus faible. Cela provient du fait qu'en tant que célibataire, elle prend en charge seule tous les frais fixes – loyer, assurances, dépenses ménagères. De plus, elle est locataire et a donc des coûts de logement plus élevés que les Meier, qui se logent pour moins cher grâce aux faibles taux d'intérêt hypothécaires.

Les personnes qui vivent seules ne peuvent pas partager de nombreuses dépenses, c'est pourquoi les dépenses par habitant sont souvent plus élevées, même si l'on établit sciemment des priorités. Sandra, par exemple, s'offre des vacances plus chères, mais n'a pas de voiture. Le couple Meier profite des économies d'échelle: de nombreux frais tels que le logement, l'internet ou l'assurance inventaire du ménage ne sont encourus qu'une seule fois.

Le pilier 3a, une part importante du budget

La prévoyance liée du pilier 3a constitue également une part importante du budget. Sandra et les Meier versent chaque année le montant maximal possible. Les cotisations au pilier 3a réduisent leur revenu imposable – et leur permettent en fin de compte de disposer de plus d'argent pour constituer un patrimoine libre. L'épargne versée régulièrement sur le pilier 3a permet non seulement d'améliorer leur prévoyance vieillesse, mais aussi d'augmenter les moyens disponibles pour l'investissement. Vous trouverez de plus amples informations sur le thème des impôts et de la prévoyance dans le Guide de la prévoyance «Prévoyance intelligente – économiser des impôts grâce à une bonne planification».

Chaque budget est individuel. Le style de vie, les conditions de logement et les objectifs personnels déterminent le montant à investir pour constituer un patrimoine.

A combien s'élève votre épargne?

Notre calculateur de budget vous permet de planifier en toute connaissance de cause, de fixer des priorités et de découvrir votre potentiel d'épargne. Calculez vous-même le montant de votre épargne.



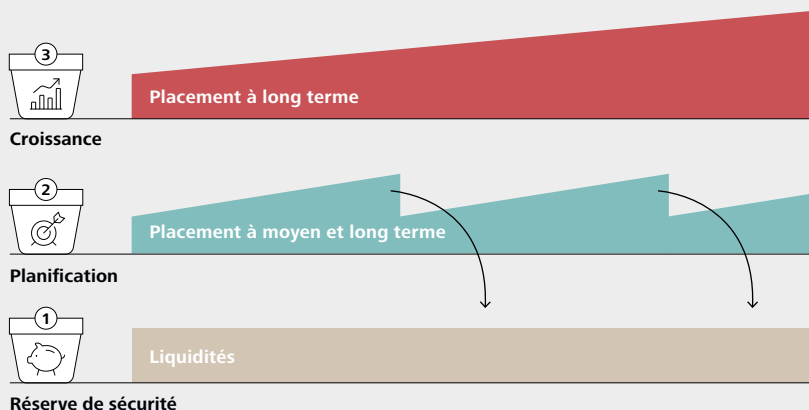
3. Placer son argent – avec la stratégie des pots

Une fois la part d'épargne définie, on passe à la dernière étape: placer son épargne de manière à garantir une planification financière efficace à court, moyen et long terme. Dans la pratique, la stratégie des pots a fait ses preuves. Elle aide à structurer les objectifs et à investir le patrimoine en fonction de l'horizon de placement. La réserve de sécurité est importante: ce n'est qu'une fois cette cagnotte de sécurité remplie qu'il est possible d'investir dans des projets à moyen et long terme tels qu'un grand voyage ou une formation continue. Parallèlement aux pots 1 et 2, le pot «croissance» permet de se constituer un patrimoine à long terme pour la retraite ► **Illustration 8**.

La taille des différents pots et la stratégie de placement choisie dépendent toujours des objectifs personnels, des circonstances de vie et du besoin de sécurité. L'important est que la stratégie de placement choisie corresponde au profil de risque personnel.

Dans le numéro spécial de Perspectives placements «Réussir ses placements», vous découvrirez en détail ce qui compte vraiment lorsqu'on investit et comment éviter des erreurs inutiles.

8 Planification patrimoniale à la retraite avec la stratégie des trois pots



Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

Pot 1: réserve de sécurité

- Objectif: disposer de liquidités pour les dépenses courantes et les coûts imprévus (p. ex. facture élevée du dentiste, réparation de la voiture, etc.)
- Horizon de placement: 1 à 4 ans
- Stratégie de placement: non investi; disponible à tout moment sur un compte

Pot 2: planification

- Objectif: projets planifiables à moyen terme (p. ex. acquisition de son propre logement, formation continue, grands voyages, etc.)
- Horizon de placement: 5 à 10 ans
- Stratégie de placement: combinaison entre stabilité et risque limité; dépend du profil de risque et de l'horizon de placement

Pot 3: croissance

- Objectif: prévoyance vieillesse et constitution d'un patrimoine à long terme
- Horizon de placement: >10 ans
- Stratégie de placement: valeurs réelles comme les actions, l'immobilier ou les métaux précieux; fluctuations plus importantes possibles, mais amorties à long terme

Faire fructifier ses investissements – 5 conseils

1. **Mettre ses émotions de côté:** en cas de baisse des cours, beaucoup de personnes ont tendance à vendre en panique – souvent au pire moment. Garder la tête froide est indispensable pour réussir sur le long terme.
2. **Rester fidèle à sa stratégie de placement:** la stratégie se base sur la disposition à prendre des risques et la capacité de risque et s'inscrit dans le long terme. Les fluctuations à court terme du marché ne devraient rien changer à cela.
3. **Diversifier:** un portefeuille bien diversifié répartit les risques entre les catégories de placement, les régions et les secteurs, et aide à amortir les pertes.
4. **Faire preuve d'endurance:** en bourse, c'est la durée qui compte – et non le moment idéal pour investir.
5. **Investir de manière échelonnée:** en effectuant des placements réguliers – par exemple via un plan d'épargne en fonds de placement – on profite de l'effet de prix moyen et on réduit le risque d'investir à un moment défavorable.

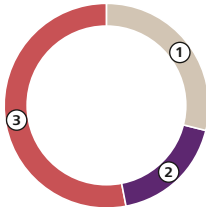
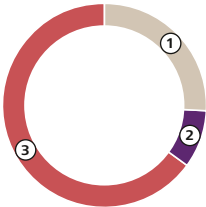
Sandra et le couple Meier ont structuré leur patrimoine libre conformément à la stratégie des pots ► **Illustration 9**. De ce fait, ils savent clairement de quels fonds ils ont besoin à court, moyen et long terme – et comment leur patrimoine libre est investi en fonction de l’horizon de placement. La vue d’ensemble fait également ressortir comment ils investissent leurs économies en cours, non seulement dans le patrimoine libre, mais également dans la prévoyance avec le pilier 3a.

Recommandation

Outre le patrimoine libre, il est aussi judicieux de placer la prévoyance liée du pilier 3a, tout comme le font Sandra et le couple Meier. Dans l’idéal, la constitution d’un patrimoine commence dès le premier emploi. Un plan d’épargne en fonds de placement 3a permet de faire ses premières expériences en matière d’investissements avec de petits montants, et grâce aux économies d’impôts, on dispose d’argent supplémentaire pour se constituer un patrimoine.

9 Comment Sandra et le couple Meier placent leurs économies

Exemples pratiques

	Sandra (34 ans)	Couple Meier (55 ans)
Répartition du patrimoine libre	Pot 1: objectifs à court terme 29% 25'000 Pot 2: objectifs à moyen terme 18% 15'000 Pot 3: objectifs à long terme 53% 45'000 	Pot 1: objectifs à court terme 26% 100'000 Pot 2: objectifs à moyen terme 9% 35'000 Pot 3: objectifs à long terme 65% 250'000 
1 Pot 1: Réserve de sécurité	25'000 francs sur le compte Quatre mois de dépenses pour les factures courantes et les dépenses imprévues	100'000 francs sur le compte Un an de dépenses pour les factures courantes et les dépenses imprévues liées au logement à usage propre et à la voiture
2 Pot 2: Planification	15'000 francs en fonds stratégiques Stratégie Equilibre De longues vacances dans cinq ans	35'000 francs en fonds stratégiques Stratégie Revenu Nouveau chauffage dans 5 à 8 ans
3 Pot 3: Croissance	45'000 francs dans un plan d'épargne en fonds de placement Stratégie Actions Prévoyance vieillesse, options temps partiel et retraite anticipée	250'000 francs dans un mandat de gestion de fortune Stratégie Actions Prévoyance vieillesse
Placement des économies	Ordre permanent mensuel: • 600 francs dans des titres 3a avec stratégie Actions • 1'000 francs dans le plan d'épargne en fonds de placement (pot 3)	Ordre permanent mensuel: • 1'200 francs dans des titres 3a avec stratégie Actions • 1'600 francs dans le mandat de gestion de fortune (pot 3)

Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

3. Utilisation du patrimoine à la retraite

Deux situations de vie différentes à la retraite

Les parents de Sandra, Marianne et Thomas Keller, ont tous deux 68 ans et vivent aujourd’hui dans un appartement de 3,5 pièces à Delémont. Il y a trois ans, ils ont vendu leur maison individuelle pour s’installer dans un appartement adapté aux personnes âgées et bénéficiant d’un emplacement central. L’oncle de Sandra, Pierre, a 66 ans et vit seul dans un appartement en location de 2,5 pièces à Nyon depuis son divorce, survenu il y a plus de vingt ans.

Marianne et Thomas Keller ainsi que l’oncle Pierre viennent de partir à la retraite, mais leurs situations de vie sont très différentes. Le couple Keller est marié depuis plus de 35 ans et vit ensemble dans le logement dont ils sont propriétaires. Pierre, quant à lui, vit seul, aime la vie simple et voyage fréquemment à bord de son camping-car – souvent avec son fils adulte, Martin ► **Illustration 10**.

Rente, capital ou rente viagère

La principale différence concerne la caisse de pension: Pierre a retiré la totalité de ses avoirs de caisse de pension sous forme de capital et supporte donc à la fois le risque de placement et le risque de longévité. Plus tard, il pourra léguer à son fils le capital qu’il n’aura pas utilisé. Cela aurait également été possible avec une rente viagère, ce qui lui a également été présenté lors de l’entretien conseil. Pour en savoir plus sur le thème de la rente viagère et de son imposition devenue plus intéressante depuis 2025, consultez le Guide de la prévoyance «Prévoyance intelligente – économiser des impôts grâce à une bonne planification». En revanche, Marianne et Thomas Keller perçoivent leurs avoirs de caisse de pension sous forme de rente – une solution planifiable, mais qui ne permet pas de léguer ce qui reste après le décès.

10 Deux exemples – deux situations financières de départ

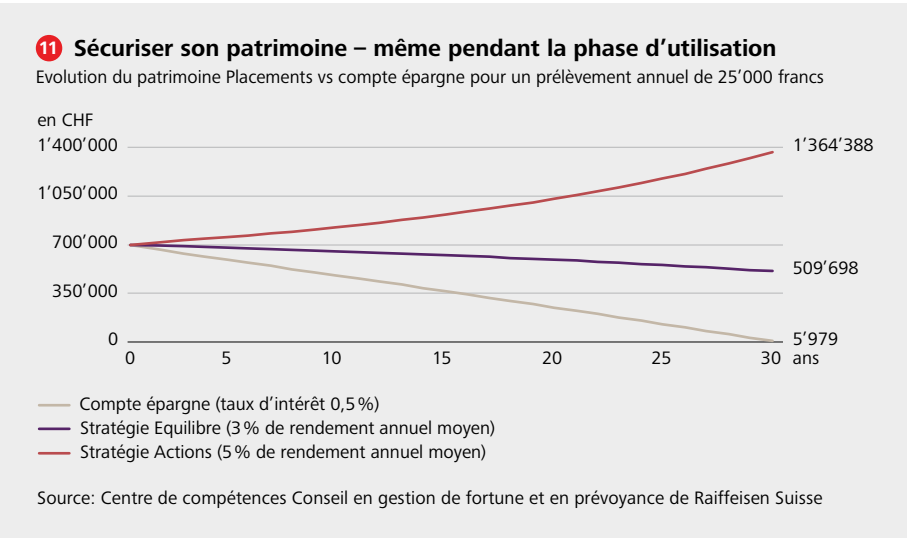
	Pierre Baumann (66 ans)	Couple Marianne et Thomas Keller (68)
Situation matrimoniale	Divorcé	Mariés
Enfants	Martin (30 ans)	Daniel (36 ans) et Sandra (34 ans)
Situation en matière de logement	Appartement en location de 2,5 pièces à Nyon	Appartement en propriété de 3,5 pièces à Delémont
Caisse de pension	Retrait du capital de 700'000 francs	Rente de la caisse de pension 50'000 francs par an
Utilisation annuelle du patrimoine	25'000 francs	20'000 francs

De la constitution du patrimoine à sa préservation

Dès le départ à la retraite, la priorité passe de la constitution d’un patrimoine à sa préservation et à la planification de son utilisation. L’objectif est que la fortune totale – avec l’AVS, les éventuelles rentes de la caisse de pension et les revenus des placements – couvre le niveau de vie souhaité jusqu’à la fin de la vie.

Pour y parvenir, une planification patrimoniale minutieuse est essentielle, surtout en cas de retrait du capital (comme pour Pierre). Il faut alors supporter soi-même le risque de longévité et les fluctuations des marchés financiers.

Si Pierre dépose les 700'000 francs perçus sur un compte épargne et retire chaque année 25'000 francs pour subvenir à ses besoins, ses avoirs de caisse de pension seront épuisés au bout de 30 ans. En revanche, s’il investit cet argent, l’utilisation du patrimoine ralentit nettement. Si le rendement annuel moyen est de 3%, il disposera encore de plus de 500'000 francs à 95 ans. S’il réalise un rendement de 5% à long terme, son patrimoine continuera de croître malgré les prélèvements – et pourra être légué plus tard à son fils Martin. L’effet des intérêts composés se fait donc également sentir pendant la phase d’utilisation du patrimoine ► **Illustration 11**.



Rente ou capital – qu'est-ce qui vous convient le mieux?

La décision de percevoir vos avoirs de prévoyance sous forme de capital ou de rente régulière est l'une des plus importantes à prendre avant votre départ à la retraite. Mais quelle solution correspond le mieux à vos projets de vie et à votre situation personnelle?

Notre aide interactive à la décision vous aidera à mieux cerner la réponse à cette question.

Scanner le QR-code et tester:

[raiffeisen.ch/
aide-decision-
rente-capital](https://raiffeisen.ch/aide-decision-rente-capital)



Bon à savoir: l'évolution du patrimoine ne dépend pas seulement du rendement moyen à long terme, mais également de l'évolution des rendements dans le temps. Si la bourse connaît de mauvaises années au début, la diminution du patrimoine peut être plus importante. L'exemple à la page 11 montre une représentation fortement simplifiée avec des rendements annuels constants sans tenir compte de l'inflation et des impôts.

Pour en savoir plus sur le thème de la rente et du capital, consultez le Guide de la prévoyance «Rente, capital ou une combinaison des deux? Un choix pour la vie».



Que signifie vraiment ...

... la longévité pour la planification patrimoniale à la retraite?

On vit plus longtemps – c'est une bonne chose, mais cela accroît le besoin en capital à la retraite. Dans le 2^e pilier, une question centrale se pose: rente, capital ou une combinaison des deux? La rente offre des versements à vie et une protection contre les risques liés à la longévité, tandis que le capital est synonyme d'une plus grande flexibilité, mais aussi d'une responsabilité personnelle quant aux placements par exemple.

Les avantages d'un versement du capital ou d'une rente de la caisse de pension, voire d'une rente viagère de l'assurance, sont à examiner au cas par cas: les recommandations dépendent de l'état civil, de l'espérance de vie, de la propension au risque et de la situation patrimoniale. Nous avons donc créé un outil interactif d'aide à la décision Rente/Capital qui constitue une première base de discussion, mais n'exclut pas un conseil personnalisé.



Melanie Näf

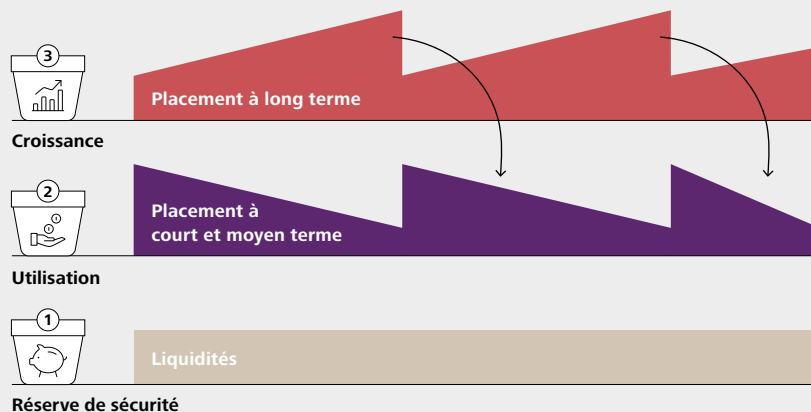
Responsable du centre spécialisé
Planification financière
Raiffeisen Suisse

Le modèle des pots: trois pots pour la retraite

A la retraite, le modèle des pots exerce une fonction différente de celle qu'il avait pendant la vie active: le pot 1 reste la réserve de sécurité pour les dépenses courantes et imprévues, tandis que le pot 2 couvre désormais les moyens de subsistance planifiables des prochaines années. Le pot 3 ne vise plus la constitution d'un patrimoine, mais la préservation de sa valeur à long terme – et, selon la situation, sa transmission future à la génération suivante ► **Illustration 12**.

Le pot dédié à la croissance peut également soutenir le pot dédié à l'utilisation: les intérêts et les dividendes peuvent passer au fur et à mesure du pot 3 au pot 2. Après des années boursières particulièrement bonnes, il est possible de réaliser des gains sans compromettre la stratégie à long terme.

12 Planification patrimoniale à la retraite avec la stratégie des trois pots



Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

Pot 1: réserve de sécurité

- Objectif: liquidités pour les dépenses courantes et les coûts imprévus
- Horizon de placement: 1 à 4 ans
- Stratégie de placement: non investi; disponible à tout moment sur un compte

Pot 2: utilisation

- Objectif: garantie des moyens de subsistance pour les dix prochaines années environ
- Horizon de placement: 5 à 10 ans
- Stratégie de placement: combinaison entre stabilité et risque limité; dépend du profil de risque et de l'horizon de placement

Pot 3: croissance

- Objectif: couverture des besoins à venir; maintien du pouvoir d'achat à long terme; transmission possible à la prochaine génération
- Horizon de placement: >10 ans
- Stratégie de placement: valeurs réelles comme les actions, l'immobilier ou les métaux précieux; fluctuations plus importantes possibles, mais amorties à long terme

Avec des pots clairement définis, des plans de prélèvement réalistes et des liquidités suffisantes, le patrimoine reste bien préservé pendant la retraite – même contre l’inflation et l’impôt sur la fortune. Et il peut ensuite être transmis à la génération suivante ► **Illustration 13.**

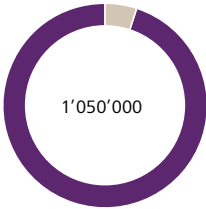
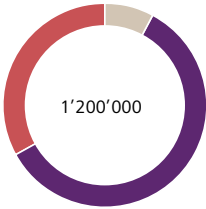
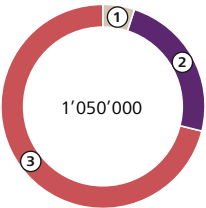
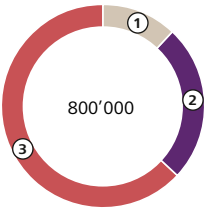
Qu’est-ce qu’un plan de prélèvement?

Un plan de prélèvement vous permet de retirer régulièrement de l’argent de votre patrimoine, le reste continuant à être géré de manière professionnelle. Vous définissez le montant et la périodicité des prélèvements. La banque verse automatiquement le montant sur votre compte.

Pour résumer: un plan de prélèvement vous permet de prélever régulièrement de l’argent de votre patrimoine de façon planifiée – cette solution ressemble à une rente mensuelle, mais est adaptée à vos besoins.

13 Voici comment Pierre et le couple Keller répartissent leur patrimoine

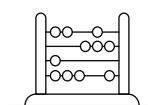
Exemples pratiques

	Pierre Baumann (66 ans)	Couple Keller (68 ans)
Patrimoine total	Compte 5% 50'000 Titres 95% 1'000'000  1'050'000	Compte 8% 100'000 Titres 59% 700'000 Bien immobilier 33% 400'000  1'200'000
Répartition du patrimoine libre	Pot 1: objectifs à court terme 5% 50'000 Pot 2: objectifs à moyen terme 24% 250'000 Pot 3: objectifs à long terme 71% 750'000  1'050'000 Après le retrait du capital de la caisse de pension et un héritage, Pierre dispose de fonds disponibles pour un total de 1'050'000 francs.	Pot 1: objectifs à court terme 12% 100'000 Pot 2: objectifs à moyen terme 25% 200'000 Pot 3: objectifs à long terme 63% 500'000  800'000 Un tiers de leur patrimoine total (400'000 francs) est constitué par le logement à usage propre. Grâce au maintien de l’hypothèque de 400'000 francs, leurs liquidités restent élevées à 800'000 francs – un avantage pour l’utilisation du patrimoine et les placements à long terme.
 Pot 1: Réserve de sécurité	50'000 francs sur le compte Deux prélèvements annuels	100'000 francs sur le compte Cinq prélèvements annuels, y compris l’entretien du logement en propriété
 Pot 2: Utilisation	100'000 francs sur un compte privé 150'000 francs dans le mandat de gestion de fortune Stratégie Equilibre avec plan de prélèvement	200'000 francs dans le mandat de gestion de fortune Stratégie Revenu avec plan de prélèvement
 Pot 3: Croissance	750'000 francs dans le mandat de gestion de fortune Stratégie Actions Objectif: couverture des besoins qui surviendront dans les années ultérieures et éventuel héritage à son fils, Martin	500'000 francs dans le mandat de gestion de fortune Stratégie Actions Objectif: couverture des besoins qui surviendront dans les années ultérieures et transmission possible à leurs enfants, Daniel et Sandra
Plan de prélèvement	2'100 francs par mois issus du pot 2 sur le compte → environ 25'000 francs par an	5'000 francs par trimestre issus du pot 2 → 20'000 francs par an

Source: Centre de compétences Conseil en gestion de fortune et en prévoyance de Raiffeisen Suisse

Bien gérer son patrimoine à chaque étape de la vie

De la naissance à la retraite – les principales recommandations

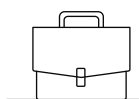


Enfance et jeunesse

Lancer la constitution d'un patrimoine

- 1. Investir pour les enfants:** constituez un patrimoine pour vos enfants dès leur naissance. L'horizon de placement à long terme et l'effet des intérêts composés agissent comme un turbo sur les rendements. Placez systématiquement l'argent offert par les grands-parents et les parrains ou marraines ainsi que vos propres contributions – au moyen d'un plan d'épargne en fonds et un ordre permanent mensuel, par exemple. Cela permet de constituer au fil des années une réserve solide pour la formation, les études ou les séjours à l'étranger.
- 2. L'argent de poche comme champ d'apprentissage:** l'argent de poche est un moyen d'apprendre tôt dans la vie à gérer son argent. Convenez d'un montant fixe et de règles claires pour que votre enfant gère lui-même son argent de poche, qu'il économise et qu'il planifie ses petits souhaits. Accompagnez-le en fixant des objectifs simples (par exemple 25% de placement, 25% d'épargne et 50% de dépenses) et parlez régulièrement de vos expériences. En s'entraînant tôt, on acquiert un sens de l'argent, on apprend à fixer des priorités et on prend plus tard des décisions financières réfléchies.
- 3. Parler d'argent et montrer l'exemple:** transmettez à vos enfants des connaissances financières au quotidien: ne pas s'endetter, gérer un budget, investir régulièrement, consom-

mer de façon réfléchie. Entraînez-les à la prise de décisions financières en vous fondant sur des situations réelles (achats, abonnements, budget vacances, etc.). Également utile: «Ciao Cash» – un jeu de cartes suisse qui vous permet de parler de manière ludique avec vos enfants de l'épargne, de la consommation, des dettes et des placements financiers.



En âge de travailler

Constituer un patrimoine

- 1. Tenir un cockpit financier:** recensez tout votre patrimoine dans un cockpit financier clair. Votre patrimoine comprend, outre votre patrimoine libre et vos éventuels biens immobiliers, vos capitaux de prévoyance (caisse de pension, libre passage, pilier 3a). Actualisez les données au moins une fois par an ou après des événements qui changent votre situation de vie, comme un divorce. Occupez-vous activement de ce patrimoine – y compris de votre prévoyance. Cela vous permettra d'identifier suffisamment tôt les opportunités et de prendre des décisions fondées en matière de budget, de placement et de prévoyance.
- 2. Des pots pour différents objectifs d'épargne:** structurez votre épargne par horizons temporels: à court terme (réserve de sécurité), à moyen terme (projets planifiables tels que formation continue, voyages, voiture) et à long terme (prévoyance vieillesse). Mettez

en place des ordres permanents et sélectionnez pour chaque pot la stratégie adaptée – des liquidités aux actions. Ce système instaure de la discipline, protège contre les décisions impulsives et améliore la réalisation des objectifs.

- 3. Comment éviter le risque de concentration lié au logement à usage propre:** évitez d'immobiliser un trop grand patrimoine dans votre logement en propriété. Une hypothèque supportable garantit les liquidités nécessaires en cas d'urgence et pour les investissements; un amortissement excessif réduit la marge de manœuvre. Diversifiez plutôt votre patrimoine libre parmi les catégories de placement, les régions et les secteurs. Vous réduirez ainsi les risques, améliorerez les opportunités de rendement et resterez financièrement flexible, même si votre vie change.



Retraite

Utiliser son patrimoine

- 1. Gérer activement trois pots:** répartissez votre patrimoine en 3 pots: une réserve de sécurité (liquidités à court terme), un pot dédié à l'utilisation (5–10 ans de moyens de subsistance avec plan de prélèvement) et un pot dédié à la croissance (horizon à long terme). Transférez périodiquement les revenus générés par votre pot dédié à la croissance dans celui dédié à l'utilisation et encaissez vos gains après les bonnes années boursières. De cette

manière, vos dépenses quotidiennes seront couvertes, tandis que votre patrimoine résiduel continuera de travailler à long terme pour vous et votre descendance.

2. Garder un œil sur le logement à

usage propre: vérifiez régulièrement votre capacité financière, vos frais d'entretien et les intérêts hypothécaires. N'amortissez pas prématurément si cela diminue des réserves importantes, et ce, même lorsque la valeur locative aura été supprimée. Opter pour un logement moins vaste ou conserver une hypothèque que vous pourrez financer permet de disposer de plus de liquidités. Cela augmente la marge de manœuvre en cas de dépenses imprévues et réduit globalement le risque financier.

3. Régler sa succession à temps: réglez votre succession suffisamment tôt par un testament ou un pacte successoral, un mandat pour cause d'incapacité et des directives anticipées du patient et une documentation claire de toutes les valeurs patrimoniales. Il est plus facile de partager un dépôt de titres qu'un logement en propriété. Dans ce deuxième cas, il est particulièrement important de planifier à l'avance. Clarifiez rapidement la valeur de votre bien, l'hypothèque, la capacité financière, l'usufruit ou les droits d'habitation ainsi que la compensation financière entre vos enfants. Un règlement clair évitera les conflits et garantira une transmission ordonnée de votre patrimoine sans difficultés de liquidités.

Un conseil en prévoyance est judicieux

La prévoyance, c'est investir pour disposer d'une plus grande liberté financière. En épargnant et en investissant tôt, vous bénéficierez d'opportunités, de la constitution d'un patrimoine jusqu'à sa transmission à la génération suivante. Convenez avec nous d'un conseil personnalisé en prévoyance: nous vous présenteront comment atteindre vos objectifs financiers de manière structurée et couvrir les risques de manière ciblée. Scannez le code QR pour fixer un rendez-vous.



3 questions à Sabine Schurr

Quels idées reçues et préjugés sur les placements financiers rencontrez-vous le plus souvent dans la pratique?

J'entends souvent dire que les placements sont réservés aux personnes riches, que les petits montants ne valent pas la peine et que l'argent est plus en sécurité sur un compte. C'est l'inverse qui est vrai. On peut déjà investir à partir de 100 francs, par exemple avec un plan d'épargne en fonds de placement. Le montant mensuel est investi dans un fonds selon l'horizon temporel et le dynamisme souhaité (part en actions). Avec un rendement de 4%, le capital peut doubler en 18 ans: c'est idéal pour le pilier 3a. L'argent qui dort perd en valeur avec l'inflation. Un taux d'inflation de 1,5% par an réduit le pouvoir d'achat de 30% en 25 ans.

Les obstacles aux investissements diffèrent-ils selon l'âge, le sexe et la famille?

Oui. Les femmes, les personnes âgées et les enfants dont les parents n'investissent pas sont plus réticents aux investissements. Seule une femme sur trois prend sa responsabilité financière, les autres la délèguent. Cela peut avoir de graves conséquences en cas de séparation. Les personnes âgées disent souvent qu'investir n'en vaut plus la peine, mais qu'être économe prolonge la durée d'utilisation du patrimoine. L'éducation financière commence au sein de la famille. Quand on apprend tôt la différence entre utilisation et investissement et qu'on a un budget pour son argent de poche, on est clairement avantagé.

Comment dissipez-vous les craintes et les doutes de la clientèle féminine?

La Banque Raiffeisen Zurich mise sur la transmission de compétence d'une femme à l'autre. Nos produits ne diffèrent pas mais leurs réalités de vie sont plus variées:

les femmes vivent en moyenne quatre ans de plus que les hommes, travaillent plus souvent sans rémunération ou à temps partiel ce qui affaiblit leur prévoyance. Leur disposition moindre à investir aggrave ce problème. Les femmes souhaitent un conseil d'égal à égal, souvent par des expertes. C'est ce que nous offrons, ainsi que des ateliers et des événements spécialisés pour les clientes et toute personne intéressée.



Sabine Schurr

Responsable du Centre de compétences Investisseuses
Banque Raiffeisen Zurich

Mentions légales

Nos auteurs



Tashi Gumbatshang, CIWM

Responsable du Centre de compétences en gestion patrimoniale et en prévoyance
tashi.gumbatshang@raiffeisen.ch

Tashi Gumbatshang est responsable du Centre de compétences en gestion patrimoniale et en prévoyance de Raiffeisen Suisse et expert en prévoyance et en planification patrimoniale.



Melanie Näf

Responsable du centre spécialisé Planification financière
melanie.naef@raiffeisen.ch

Melanie Näf est responsable du centre spécialisé Planification financière de Raiffeisen Suisse et votre experte en matière de planification financière et de retraite pour les particuliers et les entrepreneurs.



Claudine Sydler, CIIA

Chercheuse en prévoyance
claudine.sydler-haenny@raiffeisen.ch

Claudine Sydler est chercheuse en prévoyance au sein de Raiffeisen Suisse. Dans cette fonction, elle traite quotidiennement les évolutions dans le domaine de la prévoyance et rédige des contenus de connaissance pour des questions relatives au conseil.

Editeur

Raiffeisen Suisse
Centre de compétences Conseil en patrimoine et en prévoyance
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
finanzplanung@raiffeisen.ch

Conseil

Contactez la conseillère ou le conseiller en prévoyance de la Banque Raiffeisen proche de chez vous:
raiffeisen.ch/rch/fr/qui-sommes-nous/votre-banque-locale.html

Autres publications

Pour vous abonner à la présente publication ainsi qu'à d'autres publications:
raiffeisen.ch/publications-prevoyance

Clôture de rédaction: 26 mars 2026

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. Il ne constitue ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre et ne remplace en aucun cas une analyse et un conseil complets et détaillés. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Raiffeisen Suisse société coopérative ainsi que les Banques Raiffeisen (ci-après collectivement désignées «Raiffeisen») font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, Raiffeisen ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elle ne saurait par ailleurs être tenue responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue.

Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen.